

PROJET PREVENTION AUDITIVE 2021

Poursuite et développement des dispositifs de sensibilisation et de prévention des risques auditifs dans les Musiques Actuelles en Grand Est



Association GRABUGE

c/o Nancy Jazz Pulsations 106 Grande Rue BP 32 338 54 023 NANCY Cedex contact@reseaugrabuge.com

NOTE D'INTENTION

La création de la Région Grand Est a suscité chez les acteurs du secteur des Musiques Actuelles la nécessité de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques, avec l'ambition, à court terme, d'être force de proposition pour la mise en œuvre d'un grand projet pour cette nouvelle Région, lequel intégrerait un maximum d'acteurs de la filière au service des populations, des praticiens, des musiciens et de tous les professionnels de ce secteur.

C'est chose faite depuis mars 2020, avec la naissance de l'association GRABUGE.

Dans ce cadre, plusieurs des opérateurs œuvrant depuis quelques années dans le domaine de la sensibilisation aux risques auditifs, liés à l'écoute et à la pratique des Musiques Actuelles, se sont réunis au sein d'une commission créée par l'Assemblée Générale de ce nouveau Réseau. Un état des lieux des dispositifs, des moyens et des compétences de chaque territoire est en cours de réalisation, et nous permet d'envisager la présentation, pour 2021, d'un projet Grand Est structurant.

Nous proposons une mise en œuvre de ce projet dès 2021, avec pour objectif une équité de service à l'échelle du Grand Est, et pour feuille de route la mise en place, dès janvier 2021, d'une coordination régionale des actions par le réseau GRABUGE. Cette coordination s'appuiera sur un conventionnement clair avec toute structure, membres et/ou partenaires du réseau, qui souhaitent poursuivre ou engager des actions en tant qu'opérateurs de terrain sur leurs zones géographiques respectives (agglomérations, communautés de communes, département...).

SOMMAIRE

CONTEXTE	4
1/ Risques auditifs & musiques actuelles	4
2/ Les risques auditifs dans les politiques publiques de santé	5
3/ Mise en réseau des acteurs via GRABUGE	5
OBJECTIFS GENERAUX	7
1/ Agir pour prévenir les risques auditifs chez les jeunes et les publics de concerts	7
2/ Créer un poste de coordination pour la prévention et la santé dans les musiques actuelles	7
ORGANISATION GENERALE DU PROJET	Э
PROGRAMME D'ACTIONS	J
1/ Public Scolaire	J
A/ Spectacles Peace&Lobe®	J
B/ Autres spectacles à destination des collégiens et lycéens (duos)	J
C/ Spectacles enfants	1
D/ Sensibilisations en classe	2
E / Outils pédagogiques12	2
2/ Grand public14	4
A/ Ecoles de musique	4
B/ Spectateurs de concerts & festivals14	4
3/Professionnels	5
A/ Information générale sur les risques auditifs & la gestion sonore	5
B/ Formation professionnelle CCP gestion sonore	ô
C/ Santé au travail	7
RUDGET DDEVISIONNEI	0

CONTEXTE

1/ Risques auditifs & musiques actuelles

La France compte dix millions de personnes malentendantes (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé – INPES), et les jeunes sont de plus en plus nombreux à souffrir de troubles de l'audition du fait de l'exposition sonore à des niveaux dangereux, que ce soit lors de l'écoute ou de la pratique de musique amplifiée. Le baromètre « Jeunes, musique et risques auditifs 2020 » de l'association AGI-SON (Agir pour une bonne gestion Sonore) a montré que :

- 1 adolescent.e sur 5 passe plus de 5 heures par jour avec des écouteurs sur les oreilles, et près de la moitié des jeunes de 12 à 18 ans écoute la musique ou les sons amplifiés à des niveaux pouvant causer des troubles auditifs
- Plus d'un tiers des jeunes a déjà ressenti des troubles auditifs, et la survenue de ces troubles est liée dans les 2/3 des cas à l'écoute personnelle prolongée¹
- 40% des jeunes pratiquent ou ont pratiqué un instrument de musique, mais parmi eux, moins de la moitié (43%) se protège en répétition²

Or, les déficiences auditives occasionnées par des traumatismes sonores sont souvent définitives. Le traitement médical et l'intervention chirurgicale sont impuissants à les réparer. Plus largement, une déficience auditive est un handicap invisible qui peut avoir des conséquences graves tant au niveau psychologique que dans les relations sociales. De plus, les déficiences auditives ne constituent pas la seule conséquence que peut entraîner un choc auditif lié à une écoute prolongée ou à forte intensité des musiques actuelles amplifiées : l'hyperacousie (hypersensibilité au bruit) et les acouphènes (sifflements aigus d'intensité variable qui peuvent s'installer de manière permanente), représentent un vecteur d'isolement et de dépression très fréquemment exprimé par les personnes les plus touchées.

Face à ce risque sanitaire avéré, informer et protéger des risques liés à la pratique et à l'écoute musicale est l'affaire de tous. Ces dernières décennies, la région Grand Est a vu naître une scène musicale majeure de renommée grandissante et compte aujourd'hui plusieurs centaines de collectifs, associations et services culturels organisateurs de spectacles. Cette vitalité régionale témoigne de l'existence d'une population croissante de musiciens amateurs et professionnels, mais aussi de spectateurs de musiques amplifiées, qui sont naturellement exposés à des risques auditifs élevés.

D'ailleurs, le baromètre 2020 des spectateurs de concerts³, publié par AGI-SON, indique que 82% du public a déjà ressenti un trouble auditif (+46% en 10 ans), généralement un acouphène. Dans ce contexte, le secteur s'est félicité de l'inscription dans la loi de l'obligation d'information et de fourniture de protections auditive au public lors des événements diffusant des sons amplifiés⁴, d'autant que l'ensemble des relais AGI-SON participe de longue date à la diffusion de ce type de message et de protections auditive au travers de la campagne « Hein ?! »⁵.

En direction des plus jeunes, des actions telles que les spectacles Peace&Lobe®, créés en 2000 par les professionnels des musiques actuelles, également réunis au sein du réseau AGI-SON, permettent une autre prévention qui est proche de l'intérêt des adolescents. En parlant de musique, de son, de

¹ https://agi-son.org/files/pages/baro-focus-jeunes-et-risques-auditifs-2020-221.pdf

² https://agi-son.org/files/pages/baro-focus-jeunes-musiciens-2020-222.pdf

³ https://agi-son.org/files/pages/barometre-public-concert-risques-auditifs-2020-web-215.pdf

⁴ Décret n° 2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés.

⁵ www.campagne-hein.org

fonctionnement de l'oreille et des risques auditifs à travers la musique jouée en live et la diffusion de vidéos, la prévention passe plus facilement. L'évaluation annuelle du programme montre de façon consistante, année à après année, que près de 70 % des spectateurs changent leurs comportements après avoir vu le spectacle⁶.

Enfin, la sensibilisation de tous les professionnels (musiciens, techniciens, gérants de salles de spectacle, etc.) est nécessaire pour organiser au mieux la prévention des risques auditifs. Ils doivent à la fois être informés des risques auxquels ils sont exposés au quotidien, mais aussi conscients des dangers auxquels ils exposent le public, et de la législation en vigueur dans ces domaines (bruit au travail, niveau sonore des concerts). Ils doivent aussi être stimulés, soutenus et accompagnés pour la mise en place de d'actions de sensibilisation du public aux risques et pour la mise à disposition de moyens de protection.

2/ Les risques auditifs dans les politiques publiques de santé

Le ministère de la santé est, depuis plusieurs années, particulièrement impliqué dans la prévention des risques liés aux expositions à des hauts niveaux sonores à travers des actions réglementaires et de promotion de la santé.

Ainsi, l'amélioration de l'environnement sonore est l'une des actions phares du Plan National Santé Environnement 3 (PNSE3 - 2015/2019). Plusieurs dispositions en faveur d'une prévention renforcée des troubles auditifs, en particulier auprès des jeunes, figurent aussi dans la loi de modernisation de notre système de santé de janvier 2016. L'une des principales mesures du Plan national de santé publique (Priorité Prévention), qui sert de base à la définition de la Stratégie nationale de santé 2018-2022, est intitulée "Prévenir les risques auditifs chez les jeunes".

Dans le Grand Est, le Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE3 - 2017/2021), la Ligne d'action 12.1 : « Agir pour prévenir les risques auditifs chez les jeunes » est incluse dans la Fiche 12 « Promouvoir la santé environnement auprès du grand public et des populations sensibles » et précise les modalités de mise en œuvre du programme : organisation de spectacles pédagogiques Peace&Lobe®, d'ateliers scolaires avec des professionnels du spectacle, relai des campagnes nationales de prévention, création et diffusion d'outils pédagogiques, renforcement des actions auprès des enfants, création ou diffusion par les différents partenaires de flyers/plaquettes, organisation de réunions d'information, organisation de « temps forts » avec conférences thématiques, expositions, animations, spectacles pédagogiques, création d'outils de communication à destination des jeunes parents et des jeunes musiciens.

Depuis 2017, cette ligne d'action 12.1 du PRSE3 Grand Est est pilotée par le Polca, en liens étroits avec ses homologues Lorrains (réseauMAEL/L'autre canal) et Alsaciens (musiquesactuelles.net et CRMA Bas-Rhin Nord), sous l'égide de la Mutualité Française, responsable opérationnel de la Fiche 12.

3/ Mise en réseau des acteurs via GRABUGE

En mars 2020, la filière des musiques actuelles en Grand Est s'est fédérée en Réseau pour favoriser son développement en région. L'association s'est dotée depuis sa fondation d'une gouvernance collégiale,

⁶ https://agi-son.org/files/pages/baro-focus-jeunes-et-risques-auditifs-2020-221.pdf

d'un nom (GRABUGE), d'une charte et d'un règlement intérieur, et revendique déjà plus de 80 adhérents.

GRABUGE a inscrit la mission d'information et de prévention santé dans le socle de son projet. Il s'est engagé à travailler pour la sensibilisation, l'information et le soutien de ses adhérents, mais aussi de tous les acteurs (issus de la filière musicale ou pas) présents sur le territoire régional et engagés sur le sujet.

Extrait de la charte du réseau GRABUGE, validée en assemblée générale le 24/9/2020 :

[Le] développement [des musiques actuelles en région Grand Est] repose sur des organisations dites durables car respectueuses de leur environnement écologique, social et économique et garantes de la pluralité des formes artistiques et de la diversité culturelle. Les membres du Réseau sont conscients que leurs projets artistiques et culturels se trouvent au cœur des grandes préoccupations de notre société : droits culturels, mondialisation, gestion de sites, sécurité des publics, santé et prévention des risques, tourisme, emploi et formation, gestion des ressources humaines, déontologie des politiques d'achats des matières et des prestations, respect de l'environnement et transition énergétique (transports, consommation électrique...), lutte contre les discriminations, etc.

Ce réseau régional repose sur une complémentarité de savoirs, de compétences, de métiers et prône une démarche de coopération réciproque (échange d'informations, de problématiques, de solutions, expérimentations adaptées à chaque membre...). (...)

Engagements du réseau : Le Réseau se positionne comme personne collective et interlocuteur privilégié pour toutes les actions de concertation et de coopération dans le secteur des musiques actuelles en région Grand Est. Les actions du Réseau s'inscrivent à travers les engagements suivants :

- Représenter et soutenir les adhérents dans la pluralité de leur domaine d'activité
- Coopérer dans une dynamique collective et mutuellement bénéfique
- Soutenir la cohésion et la solidarité entre les territoires

Encourager des activités respectueuses des principes du développement durable, en particulier, le Réseau s'engage à mettre en place à l'attention des adhérents et parties prenantes (partenaires, artistes, public...) des actions de sensibilisation et de prévention sur les grands enjeux sociétaux (discriminations, citoyenneté...) et environnementaux du Développement Durable.

GRABUGE propose donc, au travers du projet ci-après, la mise en place, l'animation et la coordination d'un plan régional concerté pour la prévention auditive, en accord avec les préconisations du PRSE3, et dans le but d'assurer la structuration et l'animation d'un réseau régional d'information et de sensibilisation aux risques liées à l'écoute et la pratique des musiques actuelles. Cette démarche à l'avantage de s'appuyer sur une mutualisation des moyens et des compétences au bénéfice de tous les publics concernés, à travers tous les âges de la vie, en mobilisant l'ensemble des acteurs présents sur le territoire régional.

OBJECTIFS GENERAUX

1/ Agir pour prévenir les risques auditifs chez les jeunes et les publics de concerts

- Renforcer la lutte contre les atteintes auditives et les traumatismes sonores liés à l'écoute de musique amplifiée
- Sensibiliser les jeunes en poursuivant les actions engagées ces dernières années et qui ont fait leurs preuves : spectacles Peace&Lobe®, autres spectacles dans les établissements scolaires, conférences de sensibilisation, mise à disposition d'outils pédagogiques
- Poursuivre les projets destinés à élargir le public-cible des actions : spectacles enfants, écoles de musique
- Informer et former les professionnels de la filière musicale sur les enjeux et les leviers existants
- **Equiper les structures** du matériel adéquat pour la prévention auprès des publics, et s'assurer de leur bonne information sur le sujet

2/ Créer un poste de coordination pour la prévention et la santé dans les musiques actuelles

En interne au secteur, sur la thématique-phare des risques auditifs, les objectifs sont :

- de poursuivre le recensement et la mise en commun des initiatives
- **d'informer** les opérateurs de terrain sur l'existant (initiatives développées par leurs pairs et qui ont fait leurs preuves) et de les inciter à s'en saisir
- d'harmoniser les propositions d'action permettant de garantir l'équité territoriale, dans le respect des spécificités locales, en conventionnant avec chaque acteur de terrain volontaire pour s'impliquer, qu'il agisse historiquement sur le sujet ou qu'il soit volontaire pour s'engager
- de garantir la qualité et la mise en commun des supports d'évaluation, aussi bien quantitative (tableaux de bords communs) que qualitative, pour chaque volet d'action développé (questionnaires adaptés aux publics-cibles en fonction des objectifs)
- de promouvoir le développement de **partenariats** dans la filière musicale et avec les acteurs de la prévention et/ou de la réduction des risques

Plus largement, et en particulier vis-à-vis du public et des partenaires, la coordination permettra :

- d'identifier le réseau GRABUGE comme centre ressources pour la prévention auditive
- de maintenir les liens déjà existants avec les partenaires publics et privés, tout en en développant de nouveaux
- de développer des projets de santé portant sur d'autres thématiques d'intérêt.

Ce volet complémentaire du projet s'inscrit dans le cadre de nouvelles missions, dont les adhérents GRABUGE ont collectivement souhaité se saisir. Il vise à élargir les thématiques de santé abordées par

le nouveau réseau, affirmant ainsi, avec force et conviction, l'enjeu conséquent que la santé représente, en termes d'accès à la culture.

Cette affirmation démontre la volonté de la filière musiques actuelles à s'impliquer et à permettre la mise en œuvre de politiques publiques complémentaires, telles que :

- la santé des publics des événements musicaux et festifs : addictions, maladies sexuellement transmissibles, prévention des comportements inappropriés/violents, etc.
- la santé de ses professionnels : Troubles musculosquelettiques, Risques Psycho-sociaux, discriminations, violences sexuelles et sexistes, etc.

GRABUGE propose donc de coordonner et de faciliter l'ensemble des actions, sur toute la région Grand-Est, en poursuivant les actions menées par les opérateurs historiques depuis plusieurs années sur les anciennes régions, en y ajoutant des actions spécifiques, montées en collaboration ou en concertation avec ses adhérents, et en facilitant la prise en main d'autres sujets de santé publique par la filière musicale.

ORGANISATION GENERALE DU PROJET

Sur le terrain, les opérateurs historiques de la prévention auditive seront accompagnés, par convention avec GRABUGE, afin de leur permettre de maintenir les actions qui ont fait leurs preuves (spectacles Peace&Lobe®, duos, sensibilisations en classe...), ou de développer, en évaluant leur impact, de nouvelles actions naissantes (spectacles enfants, interventions en école de musique...). Par ailleurs, ils feront remonter les initiatives locales et les bonnes pratiques afin de nourrir les différents axes du projet.

La coordination par GRABUGE, via sa commission "Prévention", recensera les actions, les acteurs existants et leurs compétences, et conventionnera avec les acteurs de terrain. Si aucun acteur de terrain n'est repéré sur un territoire, GRABUGE conventionnera avec un opérateur délégué la mise en œuvre des actions envisagées.

Tout au long de l'année, la commission « Prévention » récupèrera les données (volume d'actions réalisées, nombre de participants, etc.) ainsi que les évaluations qualitatives, qu'elle aura en charge d'analyser. Elle s'appuiera sur ces éléments pour communiquer l'avancement du projet aux partenaires financiers et pour rédiger les bilans.

Au besoin, GRABUGE pourra initier ou suggérer des contenus, ainsi que la tenue de formations professionnelles pour la montée en compétence des acteurs existants. Sur demande, le ou la salarié.e en charge du projet assurera une fonction de conseil pour orienter les demandes vers les opérateurs de terrain qualifiés à proximité des demandeurs : conseils personnalisés aux enseignants ou personnels éducatifs, conseils personnalisés aux adhérents et aux professionnels de la filière musicale. Globalement, ce projet a donc pour ambition de tendre vers la reconnaissance de GRABUGE comme centre ressources pour la prévention auditive, et à terme, pour la prévention santé dans la pratique et l'écoute musicale (santé des publics/santé des professionnels, cf ci-dessous).

Les fonctions de représentation seront assurées par le ou la salarié.e en charge du projet, pour maintenir ou renforcer les liens avec les institutions régionales et nationales, telles que les financeurs locaux et régionaux du projet, le comité de pilotage du PRSE3 et le réseau AGI-SON, mais potentiellement également, en fonction des souhaits des adhérents GRABUGE, d'autres groupes d'échanges et de pratiques traitant des sujets de la santé et/ou de la responsabilité sociétale.

PROGRAMME D'ACTIONS

1/ Public Scolaire

A/ Spectacles Peace&Lobe®

Objectifs spécifiques

- **informer** sur les risques auditifs liés à la pratique musicale et/ou à l'écoute des musiques actuelles amplifiées, à hauts niveaux sonores,
- **responsabiliser** chaque personne sur ses pratiques sonores, en lui apportant des éléments de connaissance lui permettant de faire ses propres choix,
- inciter à une modification des comportements à l'égard des niveaux sonores émis et reçus lors de l'écoute de la musique (baladeur, concerts...) ou de la pratique de la musique.
- **Inviter** les jeunes à découvrir une structure culturelle proche de chez eux, et à vivre l'expérience de la musique jouée en *live*

Dispositifs existants

- Spectacle Peace&Lobe® de Rachid Wallas & the fat pack : composé de 5 artistes issus de la scène lorraine, il est diffusé par l'association Diffusion Prod (Nancy)
- Spectacle "Connexion : Ouïe Fi", labellisé Peace&Lobe®, du groupe Ouïe Fi : composé de 5 artistes issus de la scène champardennaise, il sera diffusé à partir de 2021 par l'association Pandaroux Production (Strasbourg)

Documents pédagogiques associés

- pour les enseignants, un livret pédagogique de 28 pages
- pour les élèves, une paire de protection auditive jetable, et un document de prévention

Volume d'action prévu en 2021

55 séances (environ 10000 élèves), auxquelles viendront s'ajouter les 27 séances 2020 ayant dû être reportées en raison du confinement.

Evaluation

- questionnaire « élèves » national⁷
- questionnaire « enseignants » régional8.

B/ Autres spectacles à destination des collégiens et lycéens (duos)

Objectifs spécifiques

Identiques aux spectacles Peace&Lobe®, SAUF pour la partie découverte d'une structure culturelle, les dispositifs existants étant destinés à la diffusion directement dans les établissements scolaires.

⁷ Questionnaire élève à remplir directement sur la plate-forme <u>www.edukson.org</u>

⁸ https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe9DG_03UdWfeAObKbrvqZDzxUfruX9L7nb_clMHBV1r0rsQA/viewform?usp=sf_link

Dispositifs existants

- Rachid Wallas & DJ Spaig : Le duo est composé de deux des artistes du groupe Rachid Wallas
 & The Fatpack, il est diffusé par l'association Diffusion Prod (Nancy)
- 2 gars, 4 prénoms: 2 musiciens, professionnels dans le domaine des musiques amplifiées, partagent leur expérience autour de l'écoute, du son et des risques auditifs auxquels ils sont confrontés au jour le jour. Ce spectacle est diffusé par l'association musiquesactuelles.net (Strasbourg)

Documents pédagogiques associés

- pour les enseignants, un livret pédagogique de 28 pages
- pour les élèves, une paire de protection auditive jetable, et un document de prévention

Volume d'action prévu en 2021

45 séances (environ 6500 élèves), auxquelles viendront s'ajouter les 21 séances 2020 ayant dû être reportées en raison du confinement.

Evaluation

- questionnaire « élèves » régional, à créer (base du questionnaire Peace&Lobe®, simplifiée)
- questionnaire « enseignants » régional, à créer (base du questionnaire Peace&Lobe®, simplifiée).

C/ Spectacles enfants

Objectifs spécifiques

Identiques aux spectacles Peace&Lobe®, SAUF pour la partie découverte d'une structure culturelle, les dispositifs existants étant parfois destinés à la diffusion directement dans les établissements scolaires.

Dispositifs existants

- « L'Appel du Tsar » par le FLYING ORKESTAR :
 - o Cible: CM2 / 6ème
 - o Adapté aux salles de concert, 150 élèves/séance environ
 - Spectacle porté par Diffusion prod (Nancy)
- "La puce à l'oreille" par Sébastien Hoerth et Danièle Walter :
 - o Cible: CE1/CM2
 - Adapté aux salles de petite jauge ou à une tenue directement dans les écoles, 50-90 élèves/séance environ
 - Spectacle porté par musiquesactuelles.net
- "Preven-son" par Sébastien Hoerth et Danièle Walter :
 - o Cible: 6e-5e
 - Adapté aux salles de petite jauge ou à une tenue directement dans les collèges, 50-90 élèves/séance environ
 - Spectacle porté par musiquesactuelles.net

Documents pédagogiques associés

- pour les enseignants, un livret pédagogique listant les outils et pistes de travail existants selon les niveaux des élèves (à créer)
- pour les élèves, un livret-jeu sur les risques auditifs (à créer)

Volume d'action prévu en 2021

50 séances (environ 5000 élèves), auxquelles viendront s'ajouter les 20 séances 2020 ayant dû être reportées en raison du confinement

Evaluation

- questionnaire « élèves » régional, à créer (base du questionnaire Peace&Lobe®, simplifiée)
- questionnaire « enseignants » régional, à créer (base du questionnaire Peace&Lobe®, simplifiée).

D/ Sensibilisations en classe

Objectifs spécifiques

- Sensibiliser les jeunes à la notion de niveau sonore et aux risques sanitaires
- Informer les jeunes sur l'importance de la qualité audio
- Proposer des pistes de comportements permettant de préserver le capital auditif, ainsi que des éléments de connaissance technique pour effectuer des choix éclairés quant au support d'écoute (plates-formes en ligne, qualité des casques)

Dispositifs existants

- 4 professionnels du son ou de la musique répartis sur tout le territoire réalisent déjà depuis 2 ans ou plus ces interventions dans les collèges et lycées de la Région
- L'association « Le son des choses », basée dans l'Aube et la Marne, propose avec des séquences constituées de trois ateliers (scientifique & technique, sensibilisation & prévention, écoute & initiation au média son) de 20 à 30 minutes qui sont menés par trois intervenants

Documents pédagogiques associés

- pour les enseignants, une brochure listant les autres actions (spectacles en particulier), outils et pistes de travail existants en Grand Est
- pour les élèves, un flyer d'information AGI-SON (campagne "Hein?!") sur les risques auditifs

Volume d'action prévu en 2021

130 séances (environ 4000 élèves), auxquelles viendront s'ajouter les 25 séances 2020 ayant dû être reportées en raison du confinement.

Evaluation

- questionnaire « élèves » régional⁹
- questionnaire « enseignants » régional¹⁰

E / Outils pédagogiques

Objectifs spécifiques

Mettre à disposition de la communauté éducative des outils pédagogiques pour permettre aux personnels des établissements de se saisir du sujet et ainsi de compléter l'offre d'actions décrites ci-

⁹ https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfXOqhsWgTqODXGld17uF92ztAvIqGSNavRu6kfxVcz TQy g/viewform?usp=sf link

¹⁰ https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScKRgBkFvgYsZ3KONexVhR bENrcZaKhT36-VFZxjbYippisg/viewform?usp=sf link

dessus, ou encore, de pouvoir offrir d'une proposition alternative aux établissements scolaires non bénéficiaires de ces actions.

Dispositifs existants

La mise à disposition d'outils pédagogiques autour des risques auditifs existe de longue date et à divers niveaux sur tout le Grand Est. Des spécificités territoriales existent, en particulier via un partenariat avec le CCSTI¹¹ de Champagne-Ardenne. La coordination du projet par GRABUGE permettra d'harmoniser l'offre sur le territoire régional en retravaillant ce partenariat à cette échelle.

Volume d'action prévu en 2021

Une vingtaine de prêts d'outils pédagogiques.

_

¹¹ Centre de Culture Scientifique, Technique et Industriel de Champagne-Ardenne

2/ Grand public

A/ Ecoles de musique

Objectifs spécifiques

- Sensibiliser les jeunes musiciens à la notion de niveau sonore et aux risques sanitaires
- Informer les jeunes musiciens sur les niveaux sonores des instruments de musique
- Proposer des pistes de comportements permettant de préserver le capital auditif tout en gardant le plaisir de la pratique

Dispositifs existants

- Les 4 intervenants des conférences de sensibilisation pour collèges et lycées sont prêts à adapter leurs discours au public spécifique des jeunes musiciens
- Une formation destinée aux enseignants des écoles de musique (territoire de Verdun) était prévue mais n'a pas pu être réalisée en 2020

Documents pédagogiques associés

- pour les enseignants, une brochure listant les autres actions (spectacles en particulier), outils et pistes de travail existants en Grand Est
- pour les élèves, un flyer d'information AGI-SON (campagne "Hein?!") sur les risques auditifs

Volume d'action prévu en 2021

10 séances (environ 100 élèves) + au moins 2 formations d'enseignants d'écoles de musique

Evaluation

- questionnaire « élèves » régional¹²
- questionnaire « enseignants » régional13
- questionnaire « enseignants apprenant » régional, à créer

B/ Spectateurs de concerts & festivals

Prevention auditive

La distribution de flyers et affiches sur les risques auditifs (édités par Agi-Son) et de bouchons en mousse jetables gratuits (135 boîtes fournies gracieusement par AGI-SON sur l'ensemble du Grand Est) sera poursuivie, par l'intermédiaire des relais AGI-SON du Grand Est et des adhérents du GRABUGE, conformément à la charte des relais AGI-SON¹⁴.

De plus, le réseau investira dans l'achat de bouchons mousse jetables supplémentaires pour pouvoir satisfaire les besoins de la filière. Par ailleurs, un stock de bouchons en silicone réutilisables sera acheté et proposé à la vente au public par ses adhérents, en particulier sur les festivals. Également, la flotte de casques pour enfants disponible en Région sera recensée et mutualisée entre adhérents GRABUGE. Leur mise à disposition sera proposée (prêt gratuit pour la saison ou pour un évènement donné), afin

¹² https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQLSfXOqhsWgTqODXGld17uF92ztAvlqGSNavRu6kfxVcz TQy g/viewform?usp=sf link

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScKRgBkFvgYsZ3KONexVhR bENrcZaKhT36-VFZxjbYippisg/viewform?usp=sf link

¹⁴ https://agi-son.org/files/pages/le-role-de-relais-missions-responsabilites-179.pdf

que les organisateurs de concerts puissent les mettre à disposition de leur public (prêt gratuit contre dépôt de garantie). Ces outils sont également proposés au public sur les stands de prévention des festivals adhérents qui en font la demande (prêt gratuit et vente).

La diffusion de ces outils auprès des organisateurs de concerts sera accompagnée d'une communication sur les kits numérique accessibles gratuitement (Ouïe kit Concert & Ouïe kit Festival d'AGi-SON), dans lesquels des conseils pour la mise à disposition au public sont dispensés. En parallèle, des sessions de formation des personnes en charge de la mise à disposition des protections (personnels des structures, bénévoles) seront régulièrement proposées, et la mise à disposition des kits sera conditionnée à la participation d'une personne-ressource de la structure à l'une de ces sessions.

Enfin, la coordination GRABUGE s'attachera à communiquer auprès de l'ensemble des organisateurs de concerts du Grand Est sur la possibilité de collecter les bouchons usagés pour diminuer les déchets plastique et permettre leur recyclage (dispositif ECHO-LOW déjà expérimenté ponctuellement en 2019 sur le territoire régional).

Promotion des comportements responsables en milieu festif

En accord avec sa propre charte, GRABUGE est en discussion interne pour rejoindre divers mouvements ayant trait à la responsabilité des organisations, au sein de la profession des organisateurs de concerts, tels que la campagne "Ici c'est cool" pour la prévention des violences et discriminations¹⁵. Plus globalement, le réseau souhaiterait, à terme, accompagner et valoriser les bonnes pratiques des organisateurs d'événements festifs sur la région Grand Est autour de la prévention, la réduction des risques et la santé en milieu festif sur tous les sujets en lien avec la santé publics (audition, sexualités, consommation d'alcool et autres produits, solidarité festive, etc.).

L'objectif ici poursuivi sera de susciter les pratiques responsables des publics dans les moments festifs, en ouvrant le projet de prévention auditive sur d'autres sujets de santé, pour promouvoir collectivement une fête inclusive, solidaire et bienveillante, afin qu'elle soit la plus sûre possible pour tous et toutes.

En 2021, la coordination travaillera donc au recensement des bonnes pratiques en place en Région et au national, afin de promouvoir des partenariats avec les différents acteurs de la réduction des risques festifs du territoire (ANPAA¹6, CAARUD¹7, Croix-Rouge, ...). L'objectif sera de proposer, aux personnes en charge de ces questions, au sein des structures organisatrices de concerts et de festivals, des solutions (kits, sources d'information...) et/ou des temps d'information ou de formation sur ces sujets a afin de leur permettre, soit d'organiser leur propre stand de prévention santé, soit d'accueillir des équipes locales spécialisées dans la réduction des risques pour assurer ce service sur leurs événements.

¹⁵ http://icicestcool.org/

¹⁶ Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie - https://www.anpaa.asso.fr/

¹⁷ Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction de risques pour Usagers de Drogues

A/ Information générale sur les risques auditifs & la gestion sonore

Tout comme leurs homologues des autres régions, et conformément à la charte qui les lie¹⁸, GRABUGE et ses adhérents, en particulier les structures relais AGI-SON en Grand Est, poursuivrons leurs missions d'information, de conseil et d'orientation des professionnels de leur territoire en fonction de leurs besoins, avec pour objectif la promotion et l'obtention d'une gestion sonore maîtrisée lors des événements festifs qui y sont organisés. Dans un contexte législatif en pleine évolution (application depuis le 1er octobre 2018 du nouveau décret régissant les niveaux sonores dans les événements publics diffusant des musiques amplifiées), ce rôle de conseil est d'autant plus crucial.

Ainsi, des temps d'informations seront inclus, dans le cadre des réunions organisées avec les adhérents GRABUGE, pour les informer des outils qui peuvent être mis à leur disposition et les inciter à solliciter la coordination et/ou ses relais territoriaux en cas de questions techniques sur le sujet. Une lettre d'information spécifique « prévention » sera envoyée à l'occasion du Mois de la Gestion Sonore (Novembre). Par ailleurs, l'organisation d'au moins une rencontre professionnelle par an sur le sujet en Grand Est sera mise en place. Enfin, des outils de communication appropriés seront diffusés (ex : plaquette "gère ton son en répétitions") ou développés.

Par ailleurs, les ateliers, organisés par les opérateurs dans les territoires, autour de la bonne gestion sonore en répétition seront poursuivis là où ils ont été mis en place, et cette proposition pourra être étendue aux lieux de pratique (studios) qui n'en organisent pas encore. D'autres ateliers réguliers, sur d'autres thèmes tels que la sonorisation de concerts dans les bars ou d'autres sujets en lien avec les risques auditifs seront proposés.

Enfin, des sessions de dépistage auditifs et/ou de moulages pour la réalisation de bouchons d'oreille sur-mesure, adaptés à la pratique et à l'écoute musicale, à tarifs négociés, seront organisées (objectif : au moins une session par département/an).

Sur ce volet des actions, la coordination par GRABUGE permettra de recenser les bonnes pratiques, existantes sur le territoire régional, de croiser les compétences, et de promouvoir la mise en place d'actions pertinentes dans les territoires qui ne proposent pas ou peu ce type d'action. De plus, un travail d'harmonisation des évaluations qualitatives mises en place (ou de mise en place de celles-ci là où elles ne seraient pas encore réalisées) sera effectué, afin de généraliser cette pratique et d'obtenir des retours des usagers bénéficiaires de ces actions (musiciens et techniciens en cours de professionnalisation par exemple).

B/ Formation professionnelle CCP gestion sonore

En partenariat avec la REMCA – centre de formation professionnelle de La Cartonnerie, Salle de Musiques Actuelles (SMAC) de Reims, une session du Certificat de Compétence Professionnelle « Gestion sonore » est organisée chaque année depuis 2014, animée par un ingénieur du son, un ingénieur sanitaire de l'ARS et le Polca. Depuis 2016, cette formation est devenue obligatoire pour intégrer le parcours « initiation au son » proposé par la REMCA.

¹⁸ https://agi-son.org/files/pages/le-role-de-relais-missions-responsabilites-179.pdf

Cette action sera promue et poursuivie via GRABUGE, et les différents opérateurs professionnels des actions de prévention auditive présents dans les territoires du Grand Est, relais du présent projet, seront incités à y participer.

C/ Santé au travail

En tant que réseau, représentatif de l'ensemble de la filière professionnelle des musiques actuelles, GRABUGE souhaite collectivement s'emparer de la question des risques professionnels, spécifiques à ses métiers, que ce soit du côté des artistes, de leur entourage, ou dans les structures de production et de diffusion musicale : addictions, troubles musculo-squelettiques, risques psycho-sociaux, discriminations et violences au travail, etc.

A ce jour, peu d'études existent sur ces sujets, mais plusieurs travaux d'observation et d'analyses sociologico-médicales sont en cours, en particulier ceux portés par le collectif CURA (Collectif pour la Santé des Artistes et des Professionnel.les de la Musique)¹⁹.

Sur ce volet des actions, la coordination par GRABUGE permettra de faire circuler les informations autour de ces travaux, de recenser les bonnes pratiques sur le territoire régional, de croiser les compétences, et de promouvoir la mise en place d'actions et/ou de partenariats avec des structures spécialisées dans les territoires (formations, réunions d'information ou ateliers pratiques en faisant appel à des compétences extérieures).

¹⁹ https://www.cura-music.org/

BUDGET PREVISIONNEL 2021

Dépenses			
Actions	Budget		
Peace&Lobe®	70 000,00 €		
Spectacles duos en établissements scolaires (4e-Terminale)	30 000,00 €		
Spectacles enfants (CP à 5e)	50 000,00 €		
Conférences de sensibilisation en classe	12 600,00 €		
Campagne Hein ? (bouchons d'oreille jetables)	4 400,00 €		
Mise à disposition kits prévention (autres matériels de prévention : casques, bouc	3 000,00 €		
Formations professionnelles : continuité + ouverture sur d'autres sujets de santé	3 000,00 €		
Ateliers professionnels : continuité + ouverture sur d'autres sujets de santé	3 000,00 €		
Coordination générale : recensement de l'existant, conventionnement avec les			
opérateurs historiques, recherche d'opérateurs complémentaires, recherche de			
partenaires, harmonisation des outils de suivi et d'évaluation des actions,			
réalisation des évaluations, rédaction des demandes de subvention et rendu des			
bilans et évaluations, représentation (salaire et charges)	45 000,00 €		
Frais de déplacements & missions	6 000,00 €		
Frais de fonctionnement :			
Assurance	500,00€		
Frais administratifs (comptabilité, poste, téléphone)	3 400,00 €		
Cotisations	100,00€		
Mise à disposition de biens et services	75 000,00 €		
TOTAL DEPENSES	306 000,00 €		

Recettes		
Région Grand Est (Santé)	50 000,00 €	
ARS Grand Est	150 000,00 €	
DRJSCS (FDVA)	5 000,00 €	
CD51	3 000,00 €	
Autres départements	10 000,00 €	
Ville de Reims	3 000,00 €	
Autres Métropoles	10 000,00 €	
Contributions volontaires	75 000,00 €	
TOTAL RECETTES	306 000,00 €	